



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE

LUNDI 27 JANVIER 2020

Association « BIOTIMARRONS ! »

RNA : W333003264

SIRET : 824 087 654 00011

L'assemblée générale ordinaire de l'association « BIOTIMARRONS ! » s'est tenue le lundi 27 janvier 2020 de 19h30 à 22h30 dans la salle du Domaine du Bois de Chartres.

Présents : 35 adhérents - Représentés : 7 adhérents. Soit 42 adhérents présents ou représentés, le quorum n'est pas atteint (la moitié des 144 adhérents : 77). Conformément au RI (art.2.4 : *Lorsque cette condition n'est pas remplie, l'Assemblée Générale ordinaire ou extraordinaire se tient néanmoins s'il y a 20% minimum des adhérents présents ou représentés et s'il y a unanimité pour la tenir, sinon une seconde assemblée doit être tenue.*) les adhérents présents décident de tenir cette AG.

ORDRE DU JOUR:

- Bilans moral et financier de l'association pour l'exercice 2019 [CONSENTEMENT demandé]
- Budget prévisionnel 2020 [CONSENTEMENT demandé]
- Élection des membres du Collectif d'administration (de façon statutaire, 4 postes sont à pourvoir sur les 7 qui composent le CA).
- Valorisation du bénévolat
- Nouveau fonctionnement du GASP
- Référents-produits GASP
- Commissions : la vie courante de l'association
- Engagement des RDVBio dans Communes en Musique (SACEM)
- Divers : vos propositions

- Verre de l'amitié

- Pour plus de lisibilité, seuls les commentaires de ce bilan moral sont notés ici. Le document présenté en AG est visible ici : [Bilan moral et financier 2019](#)

ADHERENTS :

144 adhérents dont 42 exposants. Le nombre d'adhérents à l'association est en baisse, cette baisse peut être due à l'instauration des 5 heures de bénévolat. La participation de 25 € annuels pour financer les frais généraux (loyer du local et fluides) risque d'entraîner d'autres départs. Fréquentation du marché par les Targonnais en augmentation.

RENDEZ-VOUS BIO

On note la présence de 22 exposants en moyenne par marché, elle est en progression. Les exposants voient leur CA augmenter, le Marché fonctionne bien en moyenne. Il y a une faible participation des associations, la MIEL a été présente régulièrement. Il nous manque toujours un adhérent qui pourrait se consacrer à la recherche des associations souhaitant faire connaître leur travail.

GASP

Chiffre d'affaire de 32 500 €. L'année 2019 a vu la micro-épicerie se développer, d'abord avec les surplus de produits commandés pour atteindre le franco de port ou respecter les colisages, puis avec des commandes spécifiques.

Vente de frais le vendredi soir (légumes, fruits): Entre 5 et 10 commandes pour les produits frais. Le panier moyen est de 18 €. Les ventes sont stables. Complexité de prévoir les produits disponibles pour le vendredi, alors qu'il faut passer les commandes le lundi soir auprès des fournisseurs. Les produits des maraîchères assurent une régularité mais ne permettent pas de faire un marché complet. Voir comment augmenter la production locale et voir aussi comment élargir l'offre avec Bio-Garonne et Patrick Cokelaer.

Demande la présence de 2 bénévoles.

Le contrat moral des 5 heures dues n'est pas respecté par 50% des adhérents, ce qui entraîne une surcharge de travail pour les autres.

PLACE PUBLIQUE

- Mars 2019 : Transition citoyenne, comment exercer pleinement son rôle de citoyen ? Très bonne participation. Demande d'agora citoyenne auprès de la municipalité en mai. Renouvellement en septembre et en décembre. Pas de suite, alors que le Conseil municipal se dit très intéressé !
- Conférence lors de l'ouverture du BREC de Créon avec Jacques Caplat : « *Retour à une agriculture vivrière de qualité en Entre2Mers : comment revenir à une polyculture-élevage locale en présence de la monoculture qui l'a supplantée ?* ». Petite participation.
- Projet Alimentaire Territorial animé par le PETR : Participation au pilotage et à la Charte. Définition de 5 objectifs (le foncier et la production agricole alimentaire ; la performance économique et environnementale des exploitations ; la santé, l'éducation et l'accessibilité alimentaire ; la restauration collective et le gaspillage)¹. Deux actions menées : le foncier agricole, repérer pour l'avenir et préserver des terrains cultivés ; et atelier de formation pour l'alimentation collective
- Groupe de réflexion sur les énergies renouvelables : arrêt par manque de moyens humains ! Que veut-on ?
- Groupe issu du Forum avec la Chambre d'Agriculture (ADAR) : Mise en place d'une plateforme virtuelle d'approvisionnement pour la restauration collective en Sud-Gironde.

¹ <https://www.coeurentre2mers.com/le-projet-alimentaire-territorial-du-coeur-entre-deux-mers.html>

COMMISSIONS

Les commissions GASP, RDVBio ont fonctionné toute l'année : peu de réunions mais beaucoup d'échanges par mail. La commission Musique composée de 2 membres a permis de dégager le CA de ce travail, c'est une aide précieuse. Il serait nécessaire qu'une commission « Associations » voit le jour pour prendre en charge la recherche d'associations travaillant sur les mêmes thématiques et la planification de leur venue sur le marché. La commission « Communication » n'a pas rencontré de succès et Sylvain alimente seul la page Facebook, le site et diffuse les informations sur les marchés auprès des collectivités et média (Il est à noter que le correspondant local de Sud-Ouest a publié une information avant chaque marché bio)

AIDES AUX INSTALLATIONS

Aide chantiers participatifs :

Chez Marion, Ferme des Petite Pieds, plantations. Prochainement, installation de deux serres.

Le bilan moral est soumis au consentement des membres de l'AG qui l'adoptent sans objection.

BILAN FINANCIER

Pour plus de lisibilité, seuls les commentaires de ce bilan financier sont notés ici. Le document présenté en AG est visible ici : [Bilan moral et financier 2019](#)

Subvention de la Municipalité de Targon à hauteur de 800 € et de l'Etat pour le développement de la vie associative à hauteur de 2 000 € (Fonds de Développement de la Vie Associative). Formation suivie par deux bénévoles à la cabane à Projets (Créon) sur l'aide au fonctionnement de la vie associative

L'assurance permet d'assurer chacun des bénévoles pour toute activité de l'association, dès le départ du domicile.

Les heures de travail des bénévoles représentent 9680 heures de présence environ. Les heures n'ayant pas été tenues précisément. Pour 2020, nous tiendrons une comptabilité exacte de ces heures afin de valoriser auprès des partenaires ce travail-là.

Mise en place de la consignation des bouteilles de bière : peu sont revenues.

Le bilan financier est soumis au consentement des membres de l'AG qui l'adoptent sans objection.

PERSPECTIVES :

Il est nécessaire de revenir sur les fondements de l'association, le pourquoi de sa création, le pourquoi de notre engagement.

Les principes fondateurs de l'association :

Derrière les moyens mis en œuvre (marché bio, micro-épicerie, GASP) il y a des objectifs :

Article 3 – Objet :

L'association « BIOTIMARRONS » a pour objet de participer :

- à l'accroissement de la résilience alimentaire et à la promotion de la production, de la transformation et de la commercialisation de produits issus de l'agriculture biologique et locale,
- à l'autonomie énergétique du territoire par la sensibilisation et l'aide au développement de projets producteurs d'énergies renouvelables qui favorisent une économie non extractive (retombées financières locales),
- à la relocalisation de l'économie par l'économie sociale et solidaire,
- à la réappropriation de l'espace et du dialogue public.

Article 4 - Moyens

Les moyens d'action de l'association sont notamment :

- Rassemblement des consommateurs et des producteurs de proximité au sein d'un marché biologique.

- Développement d'actions d'éducation populaire par des animations (conférences, projections-débats, rencontres...) autour de la Nature et sa protection, la préservation de la biodiversité, l'alimentation en lien avec l'agriculture biologique et locale, l'économie sociale et solidaire.
- Développement d'actions citoyennes par l'information, le dialogue et le débat public.
- Contribution à la création et à la pérennisation des sites de production de proximité dans une logique d'économie viable, socialement équitable et écologiquement saine.
- Mise en place des circuits de distribution courts et/ou de proximité.
- Mise en œuvre d'actions de sensibilisation/formation en lien avec l'objet statutaire de l'association.
- Contribution à la formation à la production végétale à des fins de loisirs, d'autoconsommation et d'échanges de productions personnelles.

L'alimentation bio. Tous les producteurs doivent vendre des produits ayant reçu une certification « Bio ». Seule Elsa n'a pas cette certification, elle remet à Biotimarrons les justificatifs des achats des produits qui lui permettent de réaliser les gourmandises fabriquées sur le Marché.

Certains secteurs ne sont pas développés : l'éducation populaire, les actions citoyennes et les actions de formation. L'importance de l'éthique : Chacun doit s'impliquer à hauteur du projet, aussi se pose quelques difficultés pour les personnes qui ne s'impliquent pas dans le groupement d'achat et qui ne viennent que pour les agrumes.

Il nous faut donc des projets, des financements et des bras !

PROJETS :

- RDVBio animation musicale : engagement dans le projet « Communes en musique » (subvention Sacem, dossier mené par Sylvie et Fanette),
- RDVBio : sensibilisation à l'autonomie alimentaire, à l'agriculture biologique, au faire soi-même, à la réduction des déchets, (ateliers pour les enfants et les adultes en cuisine, couture, teinture, tissage... etc).
- Accessibilité à une alimentation de qualité pour tous : Nous prendrons contact avec le CCAS de Targon après les élections. Le principe de l'alimentation issue de l'agriculture biologique implique de consommer différemment, il faut permettre à des personnes ayant de faibles revenus de consommer les produits présentés sur le Marché. Patrick C. intervient en ce sens.
- Projet PETR et FNAB : Défi foyers à alimentation positive (Fédération Nationale AB), défi achats alimentaires par famille, janvier / juillet 2021, il faudra du monde si l'on se lance dans ce projet.

Par ailleurs il est souhaité que pour les marchés bio à venir, les stands de vin puissent tourner afin de profiter de la diversité des productions. Il est également demandé que sur les étals les productions locales propres soient identifiées par rapport aux produits revendus.

BRAS :

GASP – Bénévolat – Référents : des référents-produits sont nécessaires pour prendre en charge les stocks, les commandes, les appels à commande, la réception des livraisons et la mise en rayon/distribution.

- Miel : il nous faudrait un producteur... qui prend cela en charge ?
- Produits Jean-Hervé : pâtes de fruits, amandes ?
- Viande de porc et de veau : Ferme de Fontaud ?
- Fromages locaux : Mickaël Bonnaud → François
- Courpiac : Marlène → François
- Sucre : il faut un fourgon en raison du poids (merci Manu)..... ?
- Pain : Stan à Cursan ; Nicolas à Frontenac ; François à Baron... qui s'en occupe ?
- Champignons d'Emilian et Yanis : structurer la demande.

Besoin de nouveaux volontaires !

Communication :

- Où sont passés les Kakémono offerts par la municipalité de Targon ? (*Retrouvés et récupérés depuis cet AG, mais inutilisables*) La question reste depuis plus de 6 mois sans réponse !

- Il nous faut un site Web.
- Claire propose de mettre une banderole devant son terrain. Il faudra prévoir de l'aide en février.
- Sylvain demande de l'aide pour la communication qu'il prend seule n charge pour l'instant.

Election du collège :

Sept co-présidents dans le collectif d'administration.

Patrick LAGUIONIE, Dominique SCHNELL et Chantal PASCALIN sont membres fondateurs et sont réélus d'office. Jacquotte SENDIN et Christine SCHNELL se représentent, Marion LEVEQUE et Gaëtan LAROCHE sont élus à l'unanimité et Sylvain DEFAUX vient en soutien à Gaëtan.

FINANCEMENTS :

Subventions : Demandés à Targon : 1 000 € au titre de l'année 2020 et 2 000 € pour projets spécifiques (ateliers).

A l'Etat sur le Fonds de Développement de la Vie Associative : 4 000 €

SACEM : Communes en musique : 1 350 €, sur un budget global de 2000€ pour trois concerts dans le cadre de « Communes en Musique »

Buvette : La bière sera vendue à 2,50 €, les prix des autres boissons restent inchangés.

Le GASP peut présenter un problème d'équilibre financier pour la fin de l'année 2020 ou le début de l'année 2021 si les adhésions et participations ne couvrent pas les frais du loyer de notre local. Il faut environ 80 adhérents pour arriver à l'équilibre (loyer + fluides). Seules 50 personnes ont renouvelé leur adhésion.

Le débat est ouvert : certains adhérents n'adhèrent que pour les appels à commande d'agrumes et estiment que 5 h de bénévolat et 25€ de participation ne correspondent pas à leur fonctionnement. Il est rappelé que quel que soit le volume de produits achetés, les frais inhérents au Local sont identiques. La participation financière est étroitement liée au nombre d'adhérents qui financent les frais du Local et bénéficient en contrepartie de produits à prix coûtants. Face à une alternative de mettre une marge de 10 ou 20% sur tous les produits c'est cette option qui a été retenue en septembre 2019 lors d'une AG spécifique. Il s'agissait de distinguer le prix des produits bio du coût du stockage et de distribution, coût qui pendant plusieurs années étaient inexistantes puisque les produits étaient stockés et distribués chez Chantal et Patrick.

Faut-il accepter que les personnes qui viennent seulement pour les agrumes et ne font pas de bénévolat et rester ... peut être à 50 adhérents ? Accepter les récalcitrants ? Les 25,00 € à verser par famille font débat pour ceux qui vivent seuls !

BUDGET PREVISIONNEL 2020 :

[Voir document](#)

L'équilibre budgétaire est basé sur les subventions de la mairie et de la SACEM. Les autres demandes ne sont pas incluses et permettront ou non de développer les projets mentionnés plus haut.

Les cotisations sans contreparties représentent les adhésions (15€) et estimées pour 100 adhérents ; les cotisations avec contreparties (25€) concernent les participations au GASP-micro-épicerie et sont estimées pour 80 adhérents.

Le budget prévisionnel est adopté par consentement des adhérents.

Dominique, notre trésorier, a préparé de délicieux amuse-bouches pour clore cette Assemblée.

Pour « BIOTIMARRONS ! »

Jacquotte et Patrick